

Assemblée générale 2021 – association Coord21

Procès-verbal

20 mai 2021, 09h45 - 12h00
Via Vidéoconférence

Personnes présentes

Chiara Barberis, Ville de Genève
Bernard Bertoncini, Commune de Coppet
Guillaume de Buren, Etat de Vaud
Laurence Bordet, Commune d'Orbe
Stéphanie Chevalley, Commune de Bercher
Guy Dériaz, Commune de Mies
Véronique Diebold, Ville de Meyrin
Samira Dubart, Ville de Lausanne
Léia Eljamal Fehr, Commune de Gingins
Gilles Favre, Commune de Luins
Maurice Gionchetta, Ville de Bienne
Gaelle Haeny, Ville de Carouge
August Hangartner, Agenda 21 Echallens
Valérie Hill, Commune de Bourg-en-Lavaux
Colin Jequier, Ville de Prilly
Juilien Meillard, UNIL
Eric Nanchen, FDDM
Marie Christine Pitton, Commune de Sullens
Marie-Louise Possa, Ville de Versoix
Christine Rais El Mimouni, Commune de Cugy
Jessica Ruedin, Ville de Vevey
Barbara Schmoutz, Etat de Fribourg
Cédric Schneider, Ville de Fribourg
Frédéric Schweingruber, Ville de Renens
Mona Silli, Yverdon-les-Bains
Nicolas Siniciali, Commune d'Epalinges
Laurence Vuagniaux, Commune de Grimisuat
Alain Viret, Commune de Ferreyres
Maria Welham Ruiters, Commune de Ferreyres

Personnes excusées

Claudia Bogenmann, Ville de Lancy
Giancarlo Copetti, Etat de Genève
Thomas Deboffe, Ville de Nyon
Amélie Dupraz-Ardiot, Etat de Fribourg
Jean-Marc Guex, Commune de Blonay
Charlotte Nicoulaz, Commune de Bernex
Suzanne Oguey, Commune de Confignon
Yves Roulet, Ville de La Tour-de-Peilz
Cécile Theumann, Commune de St-Sulpice
Commune de Corsier-sur-Vevey
Commune de Jouxens-Mézery

PV

Helen Détraz, Coord21

Mot de bienvenue

Mme Chiara Barberis, Présidente de Coord21 et Cheffe du Service Agenda 21 – Ville durable de la Ville de Genève, souhaite la bienvenue aux membres Coord21 présents via vidéoconférence et annonce les excusés. Mme Barberis explique que l'Etat de Fribourg lui a donné procuration pour cette assemblée, en tant que présidente de Coord21.

1. Approbation de l'ordre du jour et PV de l'Assemblée générale ordinaire du 10 mars 2020

L'ordre du jour de l'assemblée générale 2021 ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale de 2020 sont approuvés à la majorité. Mme Carmen Sangin, ancienne secrétaire de Coord21, est remerciée pour la rédaction du document.

Cf. Annexe 1 : procès-verbal de l'AG 2020

2. Activités 2020 de Coord21

La Présidente de Coord21 présente brièvement le rapport d'activités 2020 de l'association. Malgré le contexte particulier de la situation sanitaire, plusieurs rencontres ont pu avoir lieu en 2020, notamment la matinée au vert du mois de janvier à l'Université de Lausanne où les opportunités de diffusion du *Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les communes et les cantons* ont été discutées. Le lancement officiel du Guide a eu lieu au mois de mars à l'occasion de l'assemblée générale de Coord21. Une trentaine de personnes ont participé à la seule rencontre thématique de 2020 au mois de septembre, qui portait sur « Les plans de mobilité au sein des collectivités et institutions publiques ». Au mois de décembre une formation continue « Stratégies pour changer les comportements » a eu lieu en ligne.

Cf. Annexe 2 : rapport d'activités 2020

3. Rapport financier

M. Guillaume de Buren présente les comptes 2020 qui montrent un léger déficit de 3'847.25CHF. Le trésorier annonce une gestion financière équilibré à long terme.

M. August Hangartner prend la parole pour lire le rapport de vérification des comptes, cosigné par M. Thomas Deboffe. M. Deboffe, suppléant, a remplacé Mme Silli Mona, vérificatrice, lors de la vérification des comptes. La tenue des comptes a été menée avec exactitude. L'Unité financière du Département du territoire et de l'environnement de l'Etat de Vaud est remerciée pour son travail. L'Assemblée générale valide les comptes 2020 et donne décharge au comité et aux vérificateurs des comptes.

Cf. Annexe 3 : rapport de vérification des comptes

4. Perspectives 2021

Mme Barberis présente les perspectives concernant l'année 2021 :

- La diffusion et valorisation du Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons.
- Les formations en format de modules vidéos qui vont traiter les notions essentielles et seront à disposition de toutes les collectivités publiques. Le comité souhaite développer une offre qui puissent renforcer le travail de formation déjà faite par les cantons et les communes. La première capsule devrait sortir à l'automne 2021
- Concernant les rencontres thématiques la décision a été prise de reporter toutes les rencontres en attendant la possibilité de les faire en présentiel. Si la situation le permet, le comité prévoit de faire un maximum de rencontres à l'automne 2021, avec les thèmes suivants :
 - Le gaspillage alimentaire
 - L'économie circulaire
 - Les « Outils d'évaluation de la durabilité »
- Le relancement des lettres d'information avec pour objectif de permettre le partage des bonnes pratiques et la création de liens entre les membres.

5. Budget 2021

M. de Buren présente le budget prévisionnel 2021 validé par le Comité en septembre 2020. Le résultat d'exploitation 2020 est prévu avec un léger déficit d'environ CHF 700.-. Parmi les produits figurent les cotisations des membres, et les ventes du Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons. Les charges planifiées sont quant à elles conformes par rapport à celles de l'année dernière.

Cf. Annexe 4 : budget prévisionnel 2021

6. Elections

Mme Barberis informe l'assemblée que M. Michel Bloch, membre fondateur de Coord21 a pris sa retraite. L'élection de Mme Jessica Ruedin est proposée par la Ville de Vevey en remplacement de M. Michel Bloch.

Mme Ruedin, ainsi que les huit autres membres du Comité sont élus par acclamations. M. Bloch est chaleureusement remercié pour son investissement pour l'association.

Le nouveau comité est constitué comme suit :

Présidente

- Chiara Barberis - Ville de Genève

Trésorier

- Guillaume de Buren - Etat de Vaud

Membres

- Giancarlo Copetti - Etat de Genève
- Samira Dubart - Ville de Lausanne
- Amélie Dupraz-Ardiot - Etat de Fribourg
- Julien Meillard - UNIL
- Eric Nanchen - Etat du Valais (FDDM)
- Jessica Ruedin - Ville de Vevey
- Frédéric Schweingruber – Ville de Renens

Concernant la nouvelle composition de l'organe de vérification des comptes, M. August Hangartner ne poursuivra pas sa fonction en 2021. M. Thomas Deboffe, vérificateur suppléant, accepte quant à lui de devenir vérificateur des comptes attitré, et Mme Maria Welham Ruiters accepte de devenir vérificatrice suppléante. L'organe de vérification des comptes est ainsi élu comme suit :

Vérificateur et vérificatrice

- Silli Mona – Ville d'Yverdon-les-Bains
- Thomas Deboffe – Ville de Nyon

Vérificatrice suppléante

- Maria Welham Ruiters – Commune de Ferreyres

7. Nouveaux membres

Mme Barberis accueille officiellement les nouveaux membres ayant demandé à adhérer à l'association en 2020, soit la Ville de Monthey, la Commune de Bogis-Bossey, la Commune de Clarmont, la Commune de Dully, la Commune d'Epalinges, la Commune de Ferryres, la Commune de Luins, la Commune de Mies, la Commune de Sullens. De même, les membres qui ont rejoint l'association en 2021 sont chaleureusement accueillis : la Commune de Chavannes-près-Renens, la Commune de Grimisuat.

FIN DE LA PARTIE STATUTAIRE

Annexes

Annexe 1 : [procès-verbal de l'AG 2020](#)

Annexe 2 : [rapport d'activités 2020](#)

Annexe 3 : rapport de vérification des comptes

Annexe 4 : budget prévisionnel 2021

Annexe 3 : rapport de vérification des comptes

Association Coord21

Rapport des vérificateurs des comptes 2020

Mesdames, Messieurs, chères amies et chers amis,

En vertu du mandat confié, nous avons procédé à la vérification de la comptabilité de l'exercice 2020.

Le 7 mai 2021, nous avons rencontré Monsieur Guillaume de Buren, le trésorier de l'association, qui a répondu avec précision à toutes nos questions. La comptabilité présentée a été établie par Madame Nadine St-Pierre, gestionnaire financière au Département du territoire et de l'environnement du Canton de Vaud.

En ce qui concerne l'année sous revue, nous avons vérifié les comptes annuels, notamment de façon exhaustive les dépenses de charges, et constaté qu'ils concordaient avec les justificatifs. Nous nous sommes aussi assurés de la concordance des soldes de comptes au 31 décembre 2020 avec les documents bancaires.

Nous avons obtenu toutes les explications nécessaires et nous remercions tous les intervenants pour leur travail.

Nous proposons donc à l'assemblée général d'approuver les comptes 2020 tels que présentés par le comité et nous recommandons à l'assemblée d'accorder la décharge au comité.

Lausanne, le 7 mai 2020



Thomas Deboffe



August Hangartner

Association des collectivités et institutions de droit public de Suisse romande et du Tessin engagées dans une démarche de développement durable

Budget prévisionnel de 2021

BUDGET 2021

PRODUITS

Cotisations	23'000.00
Remboursement d'impôt	138.00
Vente du Guide	1'000.00
Total	24'138.00

CHARGES

Sites coord21.ch et agenda2030.ch	800.00
Frais bancaires	60.00
Secrétariat	16'000.00
Comité - dépenses diverses	2'000.00
Assemblée générale	2'000.00
Ateliers thématiques	1'000.00
Réimpressions du Guide	1'000.00
Contribution à une formation	2'000.00
Total	24'860.00

Résultat d'exploitation (déficit)	-722.00
--	----------------